

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse

Selma TOLBA
Chef de service communication
Tel. 03 25 92 33 98
selma.tolba@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

POUR EXERCICE

Déclenchement du PUI au CSA

Mardi 6 décembre à 9h15, le Centre de stockage de l'Aube a déclenché son plan d'urgence interne suite à **la présence de fumées épaisses dans l'installation contrôle colis, ne contenant pas de déchets radioactifs. Il n'y a donc aucun risque radiologique.**

Trois personnes étaient sensées intervenir dans le bâtiment : 2 ont été évacuées. Les secours internes et externes (pompiers et gendarmerie) sont sur place pour rechercher activement la 3^e personne et pour stopper la source des fumées.